

AVANTAGES	PHOTOSHOOT Prix en fonction de l'invité	DÉDICACE Prix en fonction de l'invité	MEET & GREET Prix en fonction de l'invité	SELFIE Prix en fonction de l'invité
Vente en ligne	✔ Oui Exclusivement sur notre site internet, selon les stocks disponibles.	✔ Oui Exclusivement sur notre site internet, selon les stocks disponibles.	✔ Oui Exclusivement sur notre site internet, selon les stocks disponibles.	✘ Non
Vente sur place	✔ Oui selon les stocks disponibles.	✔ Oui selon les stocks disponibles.	✔ Oui selon les stocks disponibles.	✘ Non
Description	Un extra photoshoot est un billet pour être pris en photo avec l'invité choisi, par un photographe professionnel.	Un extra dédicace est un billet pour obtenir une signature de l'invité choisi.	Un extra Meet & Greet est un billet qui vous permettra de voir l'invité de votre choix lors d'une rencontre en petit comité. 15 minutes durant lesquelles 10 personnes seulement pourront avoir le plaisir de discuter avec l'invité choisi.	Un extra selfie est un billet avec lequel vous aurez le droit de prendre une photo de vous et de l'invité de votre choix avec votre téléphone ou votre appareil photo.
Accès au salon	✘ Non	✘ Non	✘ Non	✘ Non
Nombre de personne bénéficiant de l'extra	1 Extra Photoshoot = 1 Personne sur la photo = 1 Photo imprimée	1 Extra Dédicace = 1 Signature	1 Extra Meet & Greet = 1 Personne durant la rencontre.	1 Extra Selfie = 1 Personne sur la photo
Version numérique	✘ Non	✘ Non	✘ Non	✘ Non
Version numérique payante	✔ Oui La version numérique sera disponible au prix de 6€ à l'issue de l'événement sur le site internet.	✘ Non	✘ Non	✘ Non
Support physique	✔ Oui Une version imprimée de la photo vous est fournie. La récupération prend minimum 30 minutes.	✔ Oui Un support de dédicace vous est proposé. Il est également possible d'apporter votre propre support s'il est officiel.	✘ Non	✘ Non
Procédure	Une fois votre extra acheté, il vous faudra faire un échange sur place sur l'espace Acteurs contre une contremarque qui vous donnera accès à votre séance de photoshoot.	Une fois votre extra acheté, il vous faudra faire un échange sur place sur l'espace Acteurs contre une contremarque qui vous donnera accès à votre séance de dédicace.	Une fois votre extra acheté, il vous faudra faire un échange sur place sur l'espace Acteurs contre une contremarque qui vous donnera accès à votre Meet & Greet.	Les contremarques selfies sont en vente uniquement sur place sur l'espace Acteurs.
Horaires	Les horaires seront communiqués par l'organisateur sur les plannings mis à disposition maximum 15 jours avant le salon sur le site internet. Il faudra se présenter 1h avant la fin de la séance photoshoot. Aucun retard ne donnera accès à un remboursement.	Les horaires seront communiqués par l'organisateur sur les plannings mis à disposition maximum 15 jours avant le salon sur le site internet. Il faudra se présenter 1h avant la fin de la dernière séance de dédicaces. Aucun retard ne donnera accès à un remboursement.	Les horaires seront communiqués par l'organisateur sur les plannings mis à disposition maximum 15 jours avant le salon sur le site internet. Il faudra se présenter 20min avant le Meet & Greet à l'espace « Dédicaces Acteurs ». Aucun retard ne donnera accès à un remboursement.	Les selfies sont réalisés durant la séance de dédicace. Les horaires seront communiqués par l'organisateur sur les plannings mis à disposition maximum 15 jours avant le salon sur le site internet. Il faudra se présenter 1h avant la fin de la dernière séance de dédicaces. Aucun retard ne donnera accès à un remboursement.
Mesures Sanitaires COVID-19	Les photoshoots sont soumis à l'évolution de la situation sanitaire en France ainsi qu'au choix des invités.	Les dédicaces sont soumises à l'évolution de la situation sanitaire en France ainsi qu'au choix des invités.	Les Meet & Greet sont soumis à l'évolution de la situation sanitaire en France ainsi qu'au choix des invités.	Les selfies sont soumis à l'évolution de la situation sanitaire en France ainsi qu'au choix des invités.

(L'organisation se réserve le droit sans préavis, de remplacer un ou plusieurs plannings communiqués sur le site internet en amont de l'événement. Toute modification du planning en amont ou pendant l'événement ne donne pas le droit à un remboursement.)